

Compte rendu du Conseil d'École du 20 mars 2017.

Présents:

Commune de Fléac: Mme Gingast,

Représentants des parents :

FCPE: Mesdames : Cécile Boniface, Sandrine Rapnouil, , Sophie Piatkowski, Pairault Aurélie, Bontour Séverine, Duclout Coralie,

Enseignants:

Mesdames :

Véronique Hernandez, Magali Bouchet , Françoise Blanca, Catherine Fregy, Corinne Martrou, r, Nathalis Parédes, Delphine Spinelli

Monsieur: Didier Bélaïr.

DDEN: Mme Schmitt

Excusées : Valérie Léger, Cantagrel Elodie, Patricia Jadeau

La séance est ouverte à 17 h 30 par M Bélaïr.

Ordre du jour

Projet Londres
Projet classe de mer
Projet Opéra Carmen
Budget 2017
Collecte papier et recyclage
Point TAP et Horaires 2017/2018

Projet Londres

37 élèves de CM2

Le séjour aura lieu du lundi 19 juin 2017 au jeudi 22 juin 2017.

Le transport sera assuré par le train SNCF et l'Eurostar.

Emploi du temps

Budget Prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Hébergement + petits déjeuners :	3498 €	Participation familles	
Transport Angoulême Londres		185 € x 33 enfants	6105 €
Aller-retour	4288 €	50 € x 5 adultes	250 €
Frais de visite	650 €	Subvention municipale	2500 €
Frais de transport à Londres	1500 €	Participation coopérative scolaire,	
Frais de repas	1000 €	APE,	2081 €
Total	10936 €	Total	10936 €

Projet Classe de mer

37 élèves de CE2

Elle est prévue du 6 au 9 juin

Centre Moulin de la Côte

Route des huîtres

Boulevard Philippe Daste

17 480 LE CHATEAU D'OLERON

Au programme

La culture de l'huître et ses activités à Fort Royer sur site

Randonnée dune et forêt

Pêche à pied à l'Ecuissière Estran Rocheux

Découverte du marais salant:le métier de saunier

Budget Prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Bus de Maillard	884,50 €	Participations familles	4 000,00 €
		100 x 40 enfants	
Frais hébergements et activités	8 329,70 €	Subvention municipale	2000,00 €
Moulin de la côte			
Prestations extérieures	250,00 €	Coopérative scolaire	826,40 €
Parc à huîtres		Associations parentes	
Criée		d'élèves	
Pension adulte	456,00 €	Aides aux familles Conseil	3 200,00 €
		Général	
Total	9 920,20 €	Total	9 920,20 €

Projet Opéra Carmen

Dans le cadre du projet ECLORE(projet visant à créer des relations entre les différents niveaux de la maternelle au lycée) tous les élèves de CM1 participent à un projet chant chorale et présenteront un spectacle devant les familles .

De plus une quinzaine d'enfants motivés et disponibles se sont engagés dans le projet « La fabrique opéra » dirigé par l'opéra de Bordeaux. Deux classes d'élémentaire (Fléac CM1 et Gond Pontouvre) chanteront deux chants et feront de la figuration, lors de l'opéra Carmen présenté à l'espace Carat le 28 mai et à la patinoire de Mériadeck en juin.

Toutes les dates des répétitions ne nous ont pas encore été communiquées.

Projet Cycle 2 :

Projet « Bivouac » -classe de CP/CE1 (Mme Fregy)- s'insérant dans le projet « Trame verte et bleue »/la mare/écluse/échange dans le cadre des Grandes sections /CP avec l'aide de l'USEP.

Les dates prévues sont le 8 et 9 juin.

CM2 :

Visite du collège : une journée complète au collège commençant par la prise du petit déjeuner à 8 heures (découverte du collège/assister à un ou deux cours)

Budget municipal 2017

(proposé par la commission scolaire au vote du conseil municipal):

- 3500 euros mobiliers (à répartir entre les deux écoles)		
- 2000 euros mobilier « mobile » salle garderie/motricité		
- 2000 euros équipement numérique		
- 1500 euros renouvellement manuels scolaires éventuellement		
- fournitures scolaires :	46 ,50 € X 208 =	9672,00 €
- sorties:	6,50 € X 208 élèves =	1352,00 €
- transports:	8, 00X 208élèves =	1664,00 €
- Bibliothèque		763,00 €
- Maintenance Informatique CDDP		670 €
- entrée Nautilus		1362 €
- Transports Nautilus		1550 €
- Séjours Ile d'Oléron		2000 €
- Séjour Londres		2500 €

Collecte papier et recyclage

Dans le cadre de la sensibilisation des enfants aux problèmes de respect de l'environnement et de recyclage, l'équipe d'enseignants souhaite qu'un véritable tri du papier soit organisé au niveau de l'école. Pour cela il paraît nécessaire :

- _ que toutes les classes trient les papiers
- _ qu'une benne soit installée dans les locaux de l'école
- _ que le personnel municipal soit associé
- _ faire éventuellement appel à Véolia qui pourrait mettre une benne à disposition et se chargerait de la collecte
- _ trouver une nouvelle organisation/ accessibles aux enfants

Questions diverses

Fonctionnement du LSU

Contrairement à ce que nous avons annoncé en début d'année Le LSU, Livret Scolaire Unique ne fonctionne pas correctement. Certaines classes sont encore dans l'obligation d'utiliser les anciens livrets. Des problèmes techniques persistent et les services concernés tentent de résoudre les problèmes.

La vie scolaire:

Question : Les parents s'interrogent sur les sorties scolaires qui peuvent être proposées, certaines classes semblent en proposer plus que d'autres.

Les sorties scolaires reposent sur un projet pédagogique, elles ne sont pas automatiques,

Il n'y a pas de programme qui imposerait, pour une classe un nombre de sorties.

Cependant nous rappelons que chaque classe fait au moins : trois sorties école et cinéma, une ou deux sorties théâtres.

A cela s'ajoute les sorties USEP, les sorties liées au projet Charente Nature sur les classes de cycle II, les classes de découvertes, les sorties culturelles dans le cadre de fabric opéra

Question : Des interrogations sur les délais d'attente relatifs à la confirmation des voyages. Serait-il possible d'être informé des dates des voyages scolaires plus tôt car un délai tardif génère des difficultés d'organisation pour certains parents.

Bien entendu, nous faisons le maximum pour informer le plus vite possible les parents, notamment les parents accompagnateurs. L'organisation d'un séjour culturel à Londres nécessite de prendre en compte beaucoup de paramètres, par exemple : retour de l'accord des familles, établir un contrat avec une auberge de jeunesse proposant un hébergement dédié, idem avec les transports car nous ne pouvons utiliser le métro londonien, finaliser le contrat avec la SNCF, compléter le dossier administratif pour obtenir une autorisation de sortie avec nuitées. (Tout en évitant de donner des acomptes tant que le projet n'est pas entièrement accepté.) etc

Question : Avec la fin des cours à 15h et la mise en place des TAPS, les parents souhaitant rencontrer l'enseignant de leur enfant pour faire un point, se voient proposer de plus en plus des rendez-vous à partir de 15h voire avant 8h25...Quelle organisation (proposition d'une période avec des créneaux de disponibilité de l'enseignant par exemple...) l'école peut proposer pour des horaires compatibles avec les contraintes professionnelles des parents?

L'école ne proposera pas d'organisation collective pour rencontrer les parents en dehors des réunions de classe car elle ne pourrait convenir à tout le monde. Il n'y a aucun horaire

parfait, on peut le vérifier à chaque réunion de ce type que nous organisons.
La politique de l'école est de laisser chaque enseignant proposer un rendez-vous en fonction de ses disponibilités et en accord avec les parents concernés.

Les rythmes scolaires:

Remarque : Globalement des retours sur des semaines trop longues et un mercredi travaillé estimé inutile.

Les enseignants constatent aussi que la journée de l'enfant est toujours aussi longue avec le mercredi matin en plus.

Hélène Gingast : Ces informations sont à faire remonter lors des séances du comité de pilotage des rythmes scolaires.

Question : Le mercredi les enfants terminent l'école à 12h05, soit plus tardivement que les autres jours. Quid de la régularité des rythmes qui ont justifiés la fin de l'école à 15 h sur 4 jours en contrepartie d'une grande récréation le vendredi? Pourquoi ne pas conserver le même rythme tous les jours de la semaine le midi ?

Cette grille horaire de 24 heures, a été conçue pour donner aux TAP une amplitude horaire permettant d'installer et de réaliser une activité, avant la sortie de 15 h. Si la modification de l'organisation des transports scolaires se confirme, il est possible d'envisager une sortie à 15 h 15, et de conserver la même amplitude sur les matinées de la semaine.

Hélène Gingast : Des travaux de refonte des transports scolaires sont en cours, les conclusions sont attendues sous peu.

Remarque et souhait : Des parents toujours intéressés par la cantine qui devrait être proposé aux enfants qui restent à la garderie le mercredi midi mais pas au centre de loisir l'après-midi. Il semblerait que certains parents se soient déjà manifestés directement auprès de la mairie. Un étonnement concernant le délai d'attente des enfants pour se restaurer car il faut "attendre" les enfants des autres écoles.

Hélène Gingast : Le repas est pris dans le cadre de l'accueil de loisirs proposé par la MJC et régi par un contrat enfance jeunesse avec la CAF. Il n'est pas possible d'envisager de proposer ce service dans un cadre communal. La commune offre gratuitement un service de garderie jusqu'à 12h30 pour permettre aux parents de récupérer leur enfant après leur travail.

Les TAP

Remarque : Des avis plus négatifs que l'année dernière (inintéressants, pas assez de sport, des activités à approfondir, aujourd'hui c'est plus de la garderie que de réelles activités)

Hélène Gingast : L'offre est diversifiée (voir planning des activités à l'affichage et en ligne sur le site de la mairie), la place laissée aux sports et aux jeux sportifs est

importante. Les équipes périscolaires s'investissent pour pouvoir offrir aux enfants des activités de qualité. Il y a peut-être un phénomène d'habitude qui s'installe par rapport aux premières années. De plus, les derniers comités de pilotage ont fait remonter que les enfants étaient sur-sollicités et qu'il était urgent de réduire les exigences des TAP (cf demande des enseignants et intervention du référent "rythmes scolaires" des services départementaux de l'Éducation Nationale). Consigne a donc été donnée de ne pas insister si les enfants n'étaient pas réceptifs et s'ils avaient avant tout envie de jouer.

Remarque : Certains estiment que les activités proposées plaisent aux enfants.

Hélène Gingast : Merci

La cantine:

Question : Certains parents s'interrogent sur le calcul de la cantine : le forfait est le même alors que certains mois les élèves n'ont que 15 jours d'école.

Hélène Gingast : Le forfait est lissé sur 10 mois pour répartir équitablement la charge, c'est une demande de la perception. Ce mode de calcul permet aux parents d'avoir des factures constantes sur 10 mois (pas de facture en juillet pour quelques jours). Il est calculé de la façon suivante : prix du repas X 140 jours : 10 mois de l'année.

La responsable du service scolaire donne cette information aux parents au moment des inscriptions, ce sera inscrit dans la note de rentrée 2017-2018 pour information.

Remarque et souhait : Pas de choix pour les enfants qui mangent peu ou mal (ex un yaourt en supplément)

Hélène Gingast : Les agents du service scolaire proposent toujours plus de fromage (ou autre denrée) si les enfants mangent mal.

Un point sera fait avec les agents sur ce sujet.

Question : Des parents s'interrogent sur le bio et le local des aliments utilisés à la confection des repas des enfants. Certains s'estiment peu informés.

Hélène Gingast : Les informations sont pourtant régulières (site internet de la commune, articles dans Fléac Contact, affichage,...). L'an passé, une soirée thématique sur ce sujet avait été organisée et avait attiré, à notre grand regret, 6 parents sur les deux écoles. Des visites de la cuisine centrale avaient été proposées soit à des dates précises, soit sur rendez-vous, aucune inscription n'avait été enregistrée.

Il nous faut probablement trouver un autre vecteur de communication, la commune vient de se doter pour cela d'une page FB et un nouveau site internet va bientôt voir le jour.

Sur le bio: Aujourd'hui, il représente 37 % des denrées servies au restaurant scolaire. La progression va continuer puisque, pour la première fois à Fléac, des marchés publics avec des lots bio spécifiques ont été signés, notamment avec la plateforme régionale "mangeons bio ensemble".

Autres:

Question : le lundi 06 mars, la Charente était en vigilance orange avec des vents prévus à

140 km/h, après un week-end en vigilance rouge, comment expliquer que les enfants étaient en récréation dans la cour?

Nous suivons scrupuleusement les recommandations émanant de la préfecture, via la mairie, et de l'inspection académique. Le message d'alerte ne correspond pas aux chiffres évoqués ici et les précautions ont été prises en fonction des informations reçues. Le vendredi 3 mars les enfants sont restés à l'intérieur dès que l'alerte a été donnée. Les enfants n'ont pas eu d'activité sportive à l'extérieur le lundi 6. Par ailleurs dès que le vent a commencé à se renforcer, les enfants ont été mis en sécurité, pendant la pause méridienne.

Question : Serait-il possible pour la garderie du matin et celle du mercredi midi d'ouvrir le portail commun entre la maternelle et l'élémentaire afin d'éviter aux parents qui déposent leurs enfants aux deux garderies de faire le grand tour ?

Hélène Gingast : Les contraintes liées au plan Vigipirate nous imposent de limiter la circulation dans l'enceinte de l'école.

Remarque : "Très bonne école, bravo à toute l'équipe enseignante"

Question de l'association de parents d'élèves : Concernant la Kermesse, est-ce que la date du vendredi 30 juin convient aux enseignants ?

Cette date est retenue pour la kermesse 2017.

La FCPE fait un don de 600 € à la coopérative scolaire.

La secrétaire

Le président